



Edito

SYMBOLE HISTORIQUE OU POLITIQUE ?

Décidément, les jours passent et se ressemblent étrangement. Dans le bulletin du mois de décembre, il était question d'un monument historique et de son appropriation médiatique et politique par un président autocrate, en quête de popularité effrénée. Oui, la dissolution laisse des marques qui semblent indélébiles, tel un tatouage qu'on n'assumerait plus et qui ferait peur à vos amis d'antan. A vouloir jouer le culte de la personnalité démesuré et de la condescendance, on peut perdre une partie de ceux qui n'avaient pas mesuré la nocivité de la période.

Mais c'était sans compter l'état de décrépitude d'un autre monument et le sauvetage à organiser. Il n'est pas question de l'ancien fasciste pleuré par tout ce que compte la droite, l'extrême-droite et une partie de la macronie. Pour lui, c'est réglé, tant mieux mais son héritage perdue par ses idées propagées dans une complaisance assumée par l'exécutif politique et le patronat. Nous ne le souhaitons pas mais l'histoire à venir examinera et analysera le commencement d'un air de déjà vu et de partiel recommencement. Ce n'est pas à souhaiter mais c'est probable en la réalité actuelle.

C'était également sans compter sur une opportunité qui pourrait faire entrer plusieurs fois le jupitérien par la petite porte de l'histoire de notre pays : une fois lors de son élection et l'autre à la veille, le temps passe vite, de son départ. Il rentrera par la grande porte lors de son bilan de casse sociale, nous en connaissons déjà une grande

partie même si le pire pourrait encore venir. Avec le capital, tout peut arriver.

A l'heure de la rédaction de cet éditto, nous n'avons pas d'informations sur ce que dira Macron lors de sa deuxième visite au musée du Louvre, car c'est bien de ce monument dont il s'agit. Vous l'avez compris, nous ne parlons pas des ministres remis en activité après une léthargie officielle et officieusement actifs en coulisse, de monuments politiques fissurés, ébranlés et fuités, de la remise au premier plan des cendres idéologiques fascistes, des vestiges de la collaboration, de la stigmatisation et de la dénonciation qui ont fait tant de ravages.

Certains vestiges ou édifices sont plaisants à regarder, à visiter, à commenter, d'ailleurs nous ne serions pas la première destination touristique au monde sans avoir le patrimoine historique que nous avons et le passé qui a forgé la structuration de nos départements, notre communauté politique, notre citoyenneté. C'est sans compter sur notre passé social qui a fait ce que nous sommes encore et qu'il faut préserver pour conquérir des droits nouveaux.

Quand l'idée de sublimer une certaine partie de l'histoire et quelques monuments ciblés survient, personne ne pense qu'on puisse en faire une démonstration de force politique. Notre Dame devient un symbole politique national, patronal et

.../...

Sommaire :

Edito : Symbole historique ou politique ?	P. 1 & 2
Prises de parole devant le MEDEF 12/12/24	P. 2 à 4
Un cessez-le-feu, vraiment ?	P. 4
Prises de parole le 22/01/25 à St-Florent	P. 5 à 8
IHS - Collectif du Cher	P. 8
Tract CH G. Sand	P. 9
Tract Carrefour Bourges	P. 10
Audience solennelle de rentrée CPH	P. 11 & 12



AGENDA

Formation Syndicale UD - 2025

- ⇒ Stage CSE Prise de mandat du 10 au 14 Mars
- ⇒ Stage Défenseur Syndical du 14 au 18 Avril
- ⇒ Stage N2—1ère Partie du 19 au 23 Mai

Pensez à déposer vos congés éducation un mois avant le début du stage et informez l'UD de votre participation.



international et Le Louvre devient la vitrine pour le monde entier de "la politique volontariste" de ceux qui cassent tout progrès social. L'argent des propriétaires du mécénat, produit par le travail et par les plus-values de la production des travailleurs, servirait à financer des programmes et interventions politiques pour le propre compte de ceux qui en décident et qui y ont intérêt.

Nous pouvons penser que toutes les catastrophes ne seraient que prétexte à des annonces pour déconstruire ce que, justement, l'histoire sociale a construit dans le temps.

L'exemple de Mayotte en est la parfaite démonstration. Une catastrophe due à un événement climatique et la cause serait l'immigration dans ce département. Mais rien sur la défaillance des pouvoirs publics et l'abandon de la population depuis des années. En même temps, on entend les discours prônant la suprématie, la ségrégation et le pouvoir des colons. La population du département de la Martinique, qui se bat depuis des mois contre la vie chère se voit encore une fois lâchée par le gouvernement pour laisser la liberté au capital de faire encore ce qu'il lui convient. Comme en Nouvelle-Calédonie où les "petits blancs" colonialistes tentent de prendre leur revanche sur la volonté historique des travailleurs et du peuple Kanak.

Sur le continent, le patronat organise les défaillances d'entreprises en réorganisant les marchés de production afin de justifier les wagons de licenciements, les attaques contre le droit du travail, les baisses de salaires et l'augmentation du temps de travail. Le gouvernement, quant à lui, se délecte de la mise en place de cette concertation sur les retraites. Quel plus beau cadeau que celui qui est fait au patronat et aux syndicats de casse sociale qui, il faut le rappeler, ont signé un courrier commun aux parlementaires et responsables politiques pour "la stabilité économique et politique" pour éviter des conséquences sociales désastreuses. Lorsqu'on regarde la situation de dizaines de milliers de salariés, nul besoin de commenter plus.

Alors les Camarades, il est temps d'engager les prémices du changement de société. Lourde tâche mais indispensable pour nous sortir de ce système destructeur de vie humaine et de la nature.

Bon courage et meilleurs vœux de bonheur et de santé pour vous et vos proches.

Sébastien MARTINEAU
Secrétaire Général



PRISE DE PAROLE LORS DU RASSEMBLEMENT DEVANT LE MEDEF LE 12 DÉCEMBRE 2024

Bonjour camarades,

Je travaille à Michelin St-Doulchard. Nous sommes 660 travailleurs.

Aujourd'hui, nous sommes en grève toute la journée et aussi samedi et dimanche car des camarades qui travaillent le week-end en 2 fois 12 heures veulent aussi faire grève.

Nous faisons grève contre nos conditions de travail exécrables et nos salaires qui tournent autour de 1500 euros nets.

Nous travaillons en équipe matin, midi et aussi la nuit.

Nous faisons grève **aussi par solidarité** avec nos camarades de Cholet et de Vannes qui vont se retrouver à la rue d'ici 6 mois à 1 an.

D'ailleurs des camarades de St-Doulchard sont partis ce matin rejoindre Cholet où a lieu un grand rassemblement devant l'usine.

Michelin est une multinationale qui emploie 130 000 travailleurs, et qui gagne des milliards de profits chaque année.

Cette année, Michelin a fait 2 milliards de bénéfices et a versé aux actionnaires 1 milliard de dividendes.

Cette année, Michelin ferme les usines de Cholet et de Vannes mais aussi en Allemagne et aux Etats-Unis en mettant au total plus 3000 de nos camarades à la rue.

Depuis le 5 novembre, jour de l'annonce par Michelin de la fermeture de Cholet, qui emploie 1000 travailleurs, ces derniers se sont révoltés contre les miettes que propose Michelin pour les licencier.

35 000 euros brut soit 1 an de salaire et 500 euros par année d'ancienneté.

Chaque jour, nos camarades invitent à une assemblée générale tous ceux et celles qui souhaitent venir discuter, échanger, proposer leurs idées contre les manœuvres de Michelin.

Pour coordonner leur lutte, **ils ont élu un COMITÉ DE LUTTE**, ouvert aux non syndiqués comme aux syndiqués et reconduit à chaque assemblée générale. Ainsi, un maximum de nos camarades dirigent eux mêmes leur lutte contre Michelin.

Entre 10 à 15 camarades ont été élus démocratiquement pour former le comité de lutte. Les assemblées générales réunissent une centaine de salariés.

Le comité de lutte a organisé un piquet de grève pour bloquer les camions devant l'usine,

Une manifestation le **8 novembre** dans la ville de Cholet (leur slogan : 50 ans de boulot, 5 minutes pour nous licencier, Michelin doit payer).

Il a aussi organisé une grève et une manifestation à Clermont Ferrand (siège social) le **13 novembre**, rejoint par des travailleurs en grève de Michelin de l'ensemble de la France.

Suite au blocage des camions par le piquet de grève, Michelin a réagi.

Le 22 novembre, elle a assigné au tribunal d'Angers, 7 de nos camarades qu'elle a choisis au hasard.

Le comité de lutte a donc organisé une manifestation devant le tribunal d'Angers, tout en maintenant des camarades au piquet de grève devant l'usine à Cholet.

Le jeudi 28 novembre à la sortie de la médiation, et devant la mobilisation, Michelin a dû céder.

- **Maintien du piquet de grève devant l'usine, tout en laissant les camions rentrer.**
- **Une prime de 300 euros pour le paiement des jours de grève,**
- **Annulation des poursuites judiciaires pour nos 7 camarades.**

C'est une première victoire pour nos camarades.

Même si le boulot a repris mollement, la lutte continue.

Le 6 décembre, 120 travailleurs se sont réunis en assemblée générale. Ils ont voté deux revendications principales pour les négociations qui vont débiter le 17 décembre.

- **Une indemnité de licenciement à 120 000 euros nets**
- **Et 2 500 euros par années d'ancienneté.**

Michelin, comme tous les grands groupes comme Auchan, Stellantis, a largement les moyens de maintenir tous les emplois, quels que soient les aléas de ces ventes et de ses choix stratégiques qui ne visent qu'à accroître les bénéfices et les dividendes versés aux actionnaires qui exigent toujours plus de rentabilité.

Notre droit à vivre de notre travail doit passer avant les dividendes versés aux actionnaires.

Aucun travailleur, ni travailleuse n'est à l'abri de se faire licencier...

Pour contrer la vague de licenciements annoncés, nous n'avons pas d'autres solutions que la mobilisation la plus large possible.

Nous devons imposer l'interdiction des licenciements qui est vitale pour l'ensemble du monde du travail ainsi que l'augmentation des salaires qui doit suivre l'augmentation réelle des prix.

Lionel DAO

Michelin St-Doulchard



PRISE DE PAROLE LORS DU RASSEMBLEMENT DEVANT LE MEDEF LE 12 DÉCEMBRE 2024



Chers camarades,

Ce qui nous rassemble aujourd'hui, nous a déjà rassemblés à plusieurs reprises. On se souvient de **France Télécom** et d'**EDF**. Le plan est clair et connu de longue date : **privatiser les bénéfiques et socialiser les dettes**.

À chaque réforme, le patronat et ses valets politiques martèlent le même discours : "**l'État est un mauvais gestionnaire, le privé fera mieux, dans l'intérêt de la population.**" Mais regardons la réalité en face. Le patronat **n'est pas à la hauteur**. Ce sont eux-mêmes qui le reconnaissent chaque jour !

Leur discours est clair : sans les aides de l'État, leurs entreprises ne sont pas viables. Ils mendient des subventions, réclament des exonérations fiscales et des suppressions de cotisations, tout en clamant qu'ils sont les champions de la gestion. Mais qui crée réellement les marges ? **C'est nous, les travailleurs, par notre production, notre travail, et nos cotisations.**

Si leurs entreprises ne tiennent que grâce à nos impôts et à nos efforts, alors **posons-nous la vraie question : pourquoi ne pas reprendre ces outils de production ?** Pourquoi laisser ceux qui vivent à nos crochets décider de nos vies ? Si l'État peut mobiliser des milliards pour subventionner ces profiteurs, alors il peut mobiliser ces ressources pour que nous gérons nous-mêmes ces infrastructures, dans l'intérêt de tous.

Ne vous y trompez pas : ce saccage organisé n'est pas une série de cas isolés. **C'est une offensive globale du patronat et des gouvernements bourgeois à leur service.** Leur but est de démanteler tous les services publics, de briser nos solidarités et de transformer nos biens communs en sources de profit privé.

La Sécurité sociale n'échappe pas à cette logique, deux projets illustrent cette attaque.

Le logiciel Arpège, censé automatiser la liquidation des indemnités journalières, mais qui génère des

erreurs massives, plonge des assurés dans la précarité et menace **80% des emplois liés à cette mission**. Ce logiciel n'est pas là pour moderniser, il est là pour préparer la disparition de la cotisation patronale et la forfaitisation des indemnités journalières. Nous devons tous nous retourner vers les assurances privées, ou plus précisément ceux qui en auront les moyens.

Et la disparition programmée des Services Médicaux, avec leur fusion dans les CPAM. Cette réforme détruirait l'indépendance des décisions médicales, ferait courir un risque au secret médical, et priverait l'Assurance Maladie d'un milliard d'euros récupérés chaque année grâce aux Recours Contre Tiers auprès des assureurs privés.

Camarades, cette logique de destruction est **globale**. Ce qu'ils ont fait à France Télécom, à EDF, et qu'ils

font à la SNCF, ils veulent le généraliser partout. Ces attaques ne cesseront pas, car leur système ne fonctionne que par l'exploitation, la division et le pillage des richesses collectives.

Face à cela, il n'y a qu'une seule réponse : **l'unité, la mobilisation et une lutte radicale**. Négocier c'est perdre du temps. Nous devons dire NON, clairement et fermement, pour défendre ce qui nous appartient et bâtir un avenir de justice sociale.

Ensemble, avec les cheminots, les métallos, les travailleurs du commerce, les fonctionnaires et tous les travailleurs, tous ensemble, ripostons face à ces attaques et reprenons le contrôle de nos services publics.

Sylvain PASDELOUP
Cheminots Bourges

UN CESSEZ-LE-FEU, VRAIMENT ?

Durant la période de mise en œuvre de la trêve, les meurtres se sont poursuivis contre les populations civiles en Cisjordanie, au Sud Liban. De même les exactions meurtrières des colons ont continué avec la complicité de l'armée Israélienne.

Trump a imposé un cessez-le-feu, menaçant de ne plus armer Israël et Netanyahu par intérêt politique s'est plié à ses injonctions. Le même Trump? dès sa prise de fonction? projette de déporter les Gazaouis en Égypte, en Jordanie, ce qui rejoindrait les visées sur la constitution d'un grand Israël annexant y compris les territoires occupés. Les Palestiniens vont-ils subir une deuxième « Nakhba » ?

Dans le même temps, Trump donne son feu vert à la poursuite de livraison d'armes et tout récemment à l'envoi de bombes de 900 kg.

Actuellement, les Gazaouis remontant chez eux vers le Nord ne trouvent que des amas de ruines. Toutes les familles sont endeuillées, voire exterminées. Tout est à reconstruire, tant sur le plan matériel que social.

Continuons la mobilisation en se rassemblant tous les samedis à Bourges et Vierzon ! Nous devons gagner la fin de ce génocide ainsi qu'une paix juste et durable, l'arrêt des livraisons d'armes par la France et l'Union européenne.

EXCEPTIONNEL, est organisée par le collectif

« pour une paix juste et durable en Palestine »

une Conférence/débat de Salah Hammouri

MARDI 4 FÉVRIER à 18 H 30, auditorium du Muséum à Bourges (entrée libre)

Salah Hammouri présentera son livre

« Prisonnier de Jérusalem. Un détenu politique en Palestine occupée ».



**PRISES
DE PAROLE**

PRISES DE PAROLE à ST-FLORENT SUR CHER LE 22 JANVIER 2025

SYNDICAT CGT DES TERRITORIAUX DE ST-FLORENT

Pascal JAUBIER

Camarades,

Nous sommes ici aujourd'hui pour dénoncer une situation devenue insupportable, non seulement pour les agents municipaux de Saint-Florent, mais aussi pour l'ensemble des travailleurs de notre territoire.

Depuis trop longtemps, nous assistons à une dégradation constante de nos conditions de travail. La fermeture d'entreprises locales, la baisse des financements publics, et le manque de volonté politique ont un impact direct sur les agents de la mairie et, par extension, sur la qualité des services publics offerts aux habitants de notre commune. Car derrière chaque suppression de poste, chaque mesure d'austérité imposée à nos services publics, ce sont les **usagers** qui en subissent directement les conséquences.

Des suppressions de postes alarmantes

Il y a encore quelques années, nous étions 138 agents à assurer le bon fonctionnement des services municipaux. Aujourd'hui, nous ne sommes plus que **122**, et les départs à la retraite ne sont pas remplacés. **122 agents**, c'est insuffisant pour répondre aux besoins d'une commune comme Saint-Florent. Et pourtant, on nous demande toujours plus.

Cette spirale ne s'arrêtera pas tant que nous ne ferons pas entendre notre voix. Les fermetures d'entreprises ont des répercussions directes sur le budget municipal,

Les services que nous assurons au quotidien pour les habitants – l'entretien des écoles, la propreté des espaces publics, l'accueil des citoyens, l'accompagnement des personnes vulnérables – sont en **péril**.

Quand il manque des agents, c'est simple : **les missions ne peuvent pas être réalisées correctement**.

- Les délais s'allongent.
- Les écoles et bâtiments municipaux ne sont pas entretenus comme ils devraient l'être.

Les citoyens qui viennent chercher de l'aide à la mairie se heurtent à des services débordés et sous tension.

Et qui en pâtit ? Ce sont les familles, les enfants, les personnes âgées, et tous ceux qui comptent sur un service public de qualité.

Une souffrance au travail croissante

Face à ces réductions d'effectifs, la charge de travail augmente pour ceux qui restent. Beaucoup d'agents sont en **souffrance**, et ce n'est pas une simple impression : nous avons mené une enquête sur les risques psychosociaux, et les résultats sont clairs.

Nos collègues souffrent. Ils ressentent un profond **sentiment d'abandon** et une **perte de sens dans leur travail**. Certains sont à bout, et les arrêts maladie se multiplient.

Et la réaction de la municipalité ?

Madame le Maire a promis d'agir, elle a prétendu vouloir dialoguer. Mais six mois après cette promesse, **rien n'a été fait**. Pas une consultation, pas une étude, pas même un geste pour reconnaître la situation.

Des droits supprimés sans compensation

Et comme si cela ne suffisait pas, en 2020, la mairie de Saint-Florent a été parmi les premières à appliquer une loi injuste qui a supprimé **12 jours de congé** pour les agents municipaux.

Douze jours ! Douze jours qui représentaient une juste reconnaissance pour des agents engagés, dans un contexte où les salaires sont gelés et où les efforts demandés ne cessent de croître. Et tout cela sans aucune compensation.

C'est une attaque directe contre nos droits.

Un échec des promesses nationales

Mais cette situation ne concerne pas que Saint-Florent. C'est une illustration parfaite de l'échec des promesses nationales. Où sont passés les emplois et la réindustrialisation promis par Macron ? Où est le soutien aux territoires ?

Au lieu de créer des emplois, on les supprime. Au lieu de soutenir les travailleurs, on les pousse à bout.

si nous ne faisons rien, les services publics de Saint-Florent continueront de s'effondrer. Ce n'est pas une fatalité, mais une conséquence directe des choix politiques faits par la municipalité et l'État.

Nous ne sommes pas ici seulement pour défendre nos droits. Nous sommes ici pour défendre l'idée que **chaque citoyen a le droit à des services publics de qualité**, peu importe où il habite, peu importe ses revenus.

Alors, aujourd'hui, nous disons : **ça suffit !**

- **Ça suffit, les suppressions de postes !**
- **Ça suffit, la dégradation des services publics !**
- **Ça suffit, le mépris des travailleurs et des usagers !**

ensemble, nous sommes la voix des agents et des usagers. Ensemble, nous sommes le dernier rempart contre l'abandon des territoires. Ensemble, nous gagnerons !

Nos revendications

nous ne sommes pas ici pour nous plaindre, nous sommes ici pour nous battre. Et nous avons des revendications claires :

- **Remplacement immédiat des départs à la retraite** : les services publics ne peuvent pas fonc-

tionner correctement sans effectifs suffisants.

- **Restitution des 12 jours de congé supprimés**, une reconnaissance minimale pour nos efforts constants.
- **Prise en compte des résultats de notre enquête sur les risques psychosociaux**, avec des mesures concrètes pour améliorer les conditions de travail.

Et enfin, **un vrai dialogue social**, pas des promesses en l'air pour gagner du temps.

si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est parce que nous savons que seule la lutte paie. Nous refusons de rester silencieux pendant que nos droits sont bafoués, pendant que nos collègues souffrent, pendant que nos conditions de travail se détériorent.

Nous sommes solidaires, nous sommes déterminés, et nous n'abandonnerons pas.

Aujourd'hui, nous envoyons un message clair à la municipalité, à l'État et à tous ceux qui voudraient nous ignorer : **nous ne plierons pas. Nous ne céderons pas.**

Vive la solidarité, vive les agents municipaux, et vive la CGT !

COLLECTIF D'ANIMATION DU CCM DU CHER

Mathijs SCHOEVAERT

Au nom du collectif d'animation du CCM CGT du Cher, Jean-Claude Gandoin excusé et Yannick Piat, pour nous la mobilisation du 22 janvier sur l'emploi industriel, c'est d'abord et avant tout d'apporter notre solidarité avec les métallos de St-Florent et à l'UL CGT d'un bassin d'emploi sinistré, sacrifié dans ce secteur de la sous-traitance des équipements de l'automobile pour la guerre des superprofits des monopoles donneurs d'ordre. Le système capitaliste en crise nous prend, travailleurs et peuple, dans l'engrenage durable d'une guerre commerciale de haute intensité de repartage des marchés et des ressources comme les métaux rares.

Trump donne le ton avec son gouvernement fasciste de cet engrenage de division des travailleurs et de peuples : dumping antisocial, taxes aux frontières, restructurations, casse industrielle, casse sociale. Le Canada qui a osé monnayer les métaux rares, annexion du Canada du Groenland. En France en Macronie on le voit avec la liquidation des Fonderies de Bretagne par Renault, l'Etat et ses gouvernements successifs sont toujours plus au service des patrons, on le voit dans le budget d'austérité et de casse des

services publics qui se profile avec l'aide du PS, il répond aux injonctions de Trump de militarisation de l'industrie, de l'économie de 3 % vers les 6% du PIB.

Dans le Cher, la casse sociale, c'est le bassin d'emploi de St-Florent qui est ciblé. Après Rosières, Comatelec, Artémide, ce groupe italien spécialisé dans l'éclairage architectural délocalisé en Hongrie (47 salariés jetés en 2025), c'est Jelza emboutissage auto de 28 à 40 salariés (la grève de février 2024 avait montré "un problème de gestion". Bref un patron voyou), c'est la SARL Bedu Mécanique Industrielle 9 salariés, TSI Traitement de Surface 2 salariés, le Décolletage du Berry 20 à 49 salariés en redressement judiciaire. A AFF, c'est une menace de restructuration où on pousse à des ruptures conventionnelles collectives.

A Vierzon, Jtekt (ex Nadella et ex Koyo), leader mondial du roulement à billes et à aiguilles, (46000 emplois - 10 milliards de chiffre d'affaires), filiale de Toyota, ce groupe a décidé de se débarrasser de toute sa branche NRB Auto Europe pour se concen-

trer sur les secteurs juteux de l'Aéro. Attention aux fonds de pension vautours !!

Dans cette situation de menace extrême et de chantage emploi contre salaire, il ne faut rien lâcher et lutter car ce n'est pas à Matignon ni à Bercy qu'on aura satisfaction.

Il n'y a pas d'illusion à se faire. Patronat et son gouvernement ne connaissent que le rapport de forces. Les seules luttes qu'on perd, c'est celles qu'on n'a pas menées. La colère sociale est bonne conseillère. On ne lâche rien sur l'emploi. Les licenciements et les fermetures, c'est non. Nous ne serons pas les petits soldats de votre guerre commerciale, chair à patron chair à canon, c'est non.

Tous ces licenciements sont faits pour augmenter la compétitivité, les profits, ils sont donc illégaux et nous exigeons une loi d'interdiction des licenciements boursiers.

Le rapport de forces se fait sur l'abrogation de la loi des 64 ans avec dans la métallurgie le départ anticipé à 55 ans reprenant tous les critères de pénibilité supprimés par l'UIMM, y compris les risques psycho-sociaux, la fin de la discrimination salariale, vio-

lence faite aux femmes travailleuses par des augmentations complémentaires, la reconnaissance des qualifications et diplômes dans les grilles de salaire en résistance à la nouvelle Convention Collective de la Métallurgie qui ne connaît plus que la qualification du poste de travail par points, c'est l'aliénation de l'ouvrier à la machine. C'est-à-dire que pour le CCM, il n'est pas question de se laisser formater par le syndicalisme industriel européen d'accompagnement, ni la restructuration dans une fusion des Conventions Collectives des industries sous le moins disant de cette Convention Collective de la Métallurgie.

2025 doit être l'année de construction du front de lutte solidaire public/privé, de révolte, de contestation, de rupture avec ce système broyeur de vies.

Ici à St-Flo, nous voulons lancer un avertissement au patron d'AFF : "le CCM, l'UD, les UL, les travailleurs ne vous laisseront pas casser AFF". Nous voulons dire aux ouvriers d'AFF : "vous pouvez engager la lutte car vous n'êtes pas seuls, vous pouvez compter sur la solidarité active de l'ensemble des métallos et des salariés de ce département avec la CGT".

SYNDICAT CGT AFF ST-FLO

Yannick PIAT

Bonjour à tous.

C'est bien parce que la casse de l'emploi dans l'industrie et le commerce est très présente et perdue à Saint-Florent que le rassemblement du département se passe ici.

Ocedar, Bernet, Rosières, Comatelec, Aubry et bien d'autres sont fermés. Quid des commerces dans la rue du Commerce. Tout disparaît, la perception, la poste et encore bien d'autres.,Artemide en cours de fermeture.

Quoi vous dire sur la santé de Spira, le Décolletage du Berry, AFF St-Flo pour ne citer qu'eux ?

Des travaux sont réalisés pour le déplacement et l'agrandissement de Palex.

Des bruits circulent sur la possibilité que l'Atelier Bourrellerie, sac à main Hermès de La Chapelle St-Ursin, puisse venir sur Saint-Florent mais les informations que nous pouvons glaner seraient que La Chapelle veut garder son entreprise et cela est bien légitime.

Cela nous donnerait une leçon car ça n'a pas été le cas pour la fermeture de Comatelec et son déplace-

ment à l'échangeur de l'autoroute sous le nom Schreider Signature, alors que les politiques de l'époque étaient en nombre pour soi-disant défendre cette entreprise.

Pourrions-nous imaginer que dans un futur très proche la plus grande entreprise en nombre de personnels soit les territoriaux de Saint-Florent ?

Que se passe-t-il à AFF St-Flo ?

Il nous a été annoncé, juste avant les congés de Noël, une probable restructuration.

Énormément d'informations économiques nous manquent sur cette prise de position à moitié formelle de notre direction.

Aucun dossier n'a été remis en mains propres au CSE.

La direction parlerait de 15 à 20 salariés à enlever de l'effectif.

Pour l'instant la direction, par son travail de fond, reçoit des volontaires pour des ruptures conventionnelles. D'après nos recherches il se pourrait que 7 cas seraient pratiquement finalisés, 5 en cours d'analyse et 3 ont été refusés.

Des salariés sont convoqués pour des avenants à leur contrat de travail sur leur changement d'horaire et secteur.

Les pertes de rémunération sont importantes de 200 à 600 €. Elles seront réalisées par ces changements avec ou sans avenant et des possibilités de licenciements s'il n'y a pas acceptation du salarié. Licenciement qui d'après la direction ne serait pas pour cause économique.

Tous ces changements d'horaire en plus d'impacter les rémunérations impactent la vie privée des collègues.

Notre climat social est extrêmement tendu.

La difficulté du périmètre d'action de l'inspection du travail, qui n'est plus que les conditions de travail, ne nous aide pas pour consolider nos analyses sur les droits des salariés.

Le 10 février, nous sommes convoqués, Jean-Claude et moi, à l'UIMM commission paritaire pour des accords dits de « mesures urgentes en faveur de

l'emploi et de la formation professionnelle » ayant pour objet d'accompagner les entreprises confrontées à de graves difficultés économiques conjoncturelles.

Ces pauvres patrons si on pouvait encore leur donner des aides publiques... !

Pour finir, les camarades, notre syndicat CGT AFF St-Flo comme toute la CGT se sont impliqués contre la réforme des retraites et à militer pour le Nouveau Front Populaire.

Pour le syndicat CGT AFF St-Flo sur les tractations politiques du projet de réforme des retraites nous sommes clairs. Ce dossier ne doit pas être mis à la poubelle car certains socio-démocrates vont récupérer certaines pages. Ce dossier ne doit pas être déchiré car certains écolos vont recoller certaines pages.

Nous, nous voulons qu'il soit appliqué, notre pratique : que ce dossier soit brûlé sur des palettes. C'est ça, abroger ! Merci.



IHS CGT - Collectif du Cher

L'Institut CGT d'histoire sociale est une association créée en 1982 par la CGT à l'initiative de Georges Séguy qui fut secrétaire général de la CGT de 1967 à 1982.

L'Institut CGT d'histoire sociale est une association créée en 1982 par la CGT à l'initiative de Georges Séguy qui fut secrétaire général de la CGT de 1967 à 1982.

Dans notre région, les six Unions départementales ont créé l'IHS CGT Centre-Val de Loire. Chaque département a mis en place un collectif chargé d'animer la vie de l'institut localement. Celui du Cher est animé par Catherine Fourcade et Philippe Texier.

Nous traitons l'histoire, non pas en donneurs de leçons, ni avec la nostalgie du « *c'était mieux avant* », mais pour aider les militants à mieux comprendre la réalité d'aujourd'hui et à s'appuyer sur les luttes d'hier pour être plus efficaces.

Le travail de notre collectif, c'est :

- ⇒ réunions du collectif 8 fois par an ;
- ⇒ interventions dans les syndicats qui nous invitent lors de leur AG ou congrès ;
- ⇒ interventions dans les congrès des structures inter-professionnelles du département ;
- ⇒ rédaction d'articles pour les Cahiers d'histoire sociale Centre-Val de Loire ;
- ⇒ rédaction d'articles pour les différents bulletins (UL, UD, USR) ;

- ⇒ rédaction de Cahiers spéciaux sur un thème. À ce propos, le second tome du cahier consacré à l'histoire sociale des Établissements militaires est en cours de finalisation ;
- ⇒ organisation d'initiatives locales (ex : exposition sur les 80 ans du CNR à la mairie de Bourges en 2024) ;
- ⇒ etc.

Si l'histoire sociale vous intéresse, vous pouvez nous rejoindre et participer à faire connaître l'histoire de notre CGT et des luttes des travailleurs.

Contactez-nous via l'UD

ou par mail cathermione@laposte.net.

La prochaine réunion de notre collectif aura lieu le mercredi 5 février à 9h30 à l'UD – 8 place Malus à Bourges. N'hésitez pas à venir !

D'ores et déjà, vous pouvez noter les dates des AG de l'IHS :

- **AG des adhérents du Cher : mercredi 16 avril à 14h à l'UD ;**
- **AG de l'IHS CGT Centre-Val de Loire : mardi 22 avril à Châteauroux (Indre) sur la journée ; l'après-midi sera consacré à une conférence-débat sur les grèves de 1995.**

*Tant que les lions n'auront pas leurs propres historiens,
les histoires de chasse ne peuvent
que chanter la gloire du chasseur* (proverbe africain)

ICI ON SOIGNE, ON NE SURVEILLE PAS !

- Est-ce que les appels téléphoniques au CAOD sont des appels comme les appels au SAV des entreprises ?
- Est-ce que les appels aux urgences psychiatriques sont des appels comme les appels aux urgences somatiques ?

Eh bien NON !

Lorsqu'un appel est passé par une personne en détresse psychologique, il s'agit non pas d'une demande de conseil, d'une envie d'avoir affaire à un prestataire de service pour réparer un problème sur un objet ou sur le corps.

Il s'agit d'un appel à **un Autre** avant tout qui tend **une oreille attentive**, un **Autre** qui engage aussi **sa subjectivité dans cette écoute**, un **Autre** qui essaie de comprendre la demande, d'en saisir les enjeux et **d'établir un lien**.

Recevoir un appel au CAOD, c'est tout d'abord accueillir la personne qui formule cet appel avec ce qu'elle manifeste de souffrance, d'angoisse et parfois de persécution.



Pourquoi être enregistré ? Par qui ? Pour qui ? Dans quel but ? Autant d'interrogations qui pourraient sembler t- il empêcher la rencontre avec le soignant.

La confidentialité n'est- t-elle pas la base de la relation thérapeutique afin que la parole puisse émerger, se libérer ? Quand on nous parle d'améliorer la qualité, de quoi parle ton ? On ne parle certainement pas du soin mais de la démarche qualité, de gestion, de traçabilité...

Et si le fond de cette démarche est largement questionnable, que penser de la forme ?

Une note d'information envoyée le 24 décembre par mail à l'ensemble de l'institution

Pour informer d'une mise en place le 2 janvier !

Aucun échange avec l'équipe concernée, aucun travail de fond.

Et aucun respect des instances ! Toute modification de l'organisation et des conditions de travail doit être abordée

avec les organisations syndicales et les représentants du personnel !

Encore une fois cette Direction nous prouve que, quoi qu'il en coûte, elle tentera d'agir selon son bon vouloir !

La CGT ne laissera pas détruire le sens du soin en psychiatrie !



CARREFOUR BOURGES



LOCATION-GERANCE CARREFOUR VEND SES SALARIE(E)S

Cher.es client.es,

Chaque année Carrefour vient quémander aux gouvernements des dizaines de millions d'argent public, cette entreprise qui chaque printemps reverse des millions d'euros en dividendes, cette boîte dont le PDG, Monsieur Bompard, vient de se faire voter **une rémunération de 10 Millions d'euros...**

Ces actionnaires et son PDG, depuis 2018, pour s'enrichir encore plus, cèdent la plupart des magasins à la location gérance et à la franchise : 280 magasins, 185 supermarchés et 95 Hypermarchés, alors que Carrefour vient de racheter 60 hypermarchés Cora, 115 supermarchés Match et 11 hypermarchés casino.

Ils se débarrassent de leurs salarié.es, en les refilant à des repreneurs, souvent bien peu scrupuleux qui viendront casser les accords sociaux passés avec Carrefour pour payer les travailleurs encore moins cher. Des repreneurs qui abandonneront les accords d'entreprise Carrefour (déjà pas bien reluisants) pour **mettre les droits sociaux au ras des pâquerettes.**

Les conséquences, pour vous clients, sont tout aussi désastreuses. Carrefour ponctionnant considérablement les chiffres d'affaires des magasins en location gérance, le repreneur n'aura pour seule solution que de réduire les effectifs encore plus (en moyenne 30% de salariés en moins) et **d'augmenter les prix.**

Les passages en location gérance sont donc PERDANT/PERDANT pour les clients comme pour les salariés.

Cher.es client.es, c'est avec une profonde tristesse et une grande colère que nous vous informons que les salariés de Carrefour Bourges viennent d'être cédés à un repreneur. Vous viendrez dans un magasin portant toujours l'enseigne Carrefour Bourges mais ça ne sera qu'une enseigne. Celles et ceux qui chaque jour vous permettent de vous nourrir, nous ne serons plus que les esclaves d'un repreneur aux ordres malgré tout de Carrefour.

MENSONGES ET STRATEGIE DE DESTRUCTION DE NOS/VOS SERVICES

Vous l'avez constaté depuis de nombreuses années, la qualité de services, la disponibilité de produits, le choix, la tenue du magasin... ne cessent de s'amincir malgré les efforts des employé.es du magasin.

Carrefour Bourges :

- Diminution des effectifs
- Fermeture de la bijouterie
- Fermeture de la jardinerie
- Fermeture de services et rayons (voyage, pêche...)
- Arrêt des 3 euros/60 euros avec la carte Pass les mardis
- Fermeture à mi-temps du rayon traiteur

Après une refonte complète du magasin en 2017 avec une modification du site et un agrandissement de la galerie marchande avec pour conséquence un investissement colossal, ce fut en réalité, le début d'une stratégie visant à mettre à mal les salariés du magasin et commencer à réduire les services clients.

Pour la CGT, la direction a souhaité avancer sans nous communiquer la véritable intention de Carrefour quant au montant d'investissements et l'impact sur la rentabilité du magasin, la seule chose que nous avons comme information était que celui-ci reviendrait à l'équilibre à la fin des remboursements des travaux. **La réalité est la mise en location-gérance !**

Nous sauverons le magasin si vous nous laissez ouvrir les dimanches matin, tel fut le discours du directeur de l'époque, la CGT s'y est opposée ; malgré une validation douteuse, les beaux discours et les belles promesses ne passent pas.

En conclusion, l'hypermarché de Bourges comme les 94 autres subit une stratégie court termiste visant à écraser les salariés dans la précarité, détruire les conditions de travail en fracassant les plus faibles pour enrichir ceux qui ont déjà tout.

**Collègues, clients, disons stop
au massacre social, mobilisons-nous !**

Conseil de prud'hommes de BOURGES

*Discours de Philippe BERNARDIN** *Vice-Président*

AUDIENCE SOLENNELLE DE RENTREE Vendredi 24 janvier 2025

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui dans un contexte social et économique particulièrement préoccupant.

L'année 2024 a été marquée par de profonds bouleversements pour notre pays : la dissolution de l'Assemblée nationale, l'arrivée de nouveaux gouvernements successifs, et l'annonce d'un plan d'austérité qui s'apprête à frapper durement nos concitoyennes et concitoyens

Les salariés, les demandeurs et demandeuses d'emploi, les retraités voient leurs droits rognés, leurs conditions de vie précarisées. Pendant ce temps, les entreprises, certaines parmi les plus prospères, en profitent pour lancer de vastes plans de licenciements. Michelin, Auchan, et bien d'autres annoncent des suppressions d'emplois massives, et les chiffres parlent d'eux-mêmes : au second trimestre 2024, 241 000 licenciements ont été prononcés en France métropolitaine. Parmi eux, 20 300 pour motif économique, en hausse de 5 % et 220 700 licenciements pour motif autre qu'économique (+1, 1 %).

Les conclusions du rapport d'Évelyne Severin sur les affaires prud'homales de 2012 à 2022 sont accablantes

- Le contentieux prud'homal a été divisé par deux en dix ans.
- Confirmation du faible nombre de demandes portant sur les salaires par rapport aux années 90
- Le taux de recours aux prud'hommes a chuté de 18 points, et les salariés gagnent moins souvent leurs affaires.
- Le profil type du demandeur se confirme et même s'accroît : homme, de plus de 40 ans, en CDI, travaillant dans un grand bassin d'emploi urbain ou périurbain ;
- Hausse continue des durées de procédure aux prud'hommes comme en appel et en cassation alors que le nombre d'affaires diminue

Enfin, le barème Macron a réduit de manière dras-

tique les indemnisations pour les licenciements injustifiés, standardisant la réparation du préjudice sans prendre en compte la réalité sociale, économique ou familiale des victimes.

Le rapport fait également valoir que les salariés qui ont moins de cinq ans d'ancienneté sont moins indemnisés qu'avant la mise en place du barème.

Pour ce qui concerne les salariées qui ont plus de cinq ans d'ancienneté le rapport fait mention d'une meilleure indemnisation

Notons toutefois que si l'indemnisation est plus importante, ce n'est pas sur les dommages et intérêts pour licenciement sans cause réelle et sérieuse, mais du fait des demandes périphériques qui sont effectuées.

Ces chiffres, ces tendances, ne sont pas le fruit du hasard., ils sont en partie le fruit de la réforme de la procédure prud'homale en 2016 qui a complexifié les procédures, découragé les justiciables et vidé les conseils de prud'hommes de leur substance

Ils sont le résultat de choix politiques délibérés, d'une volonté méthodique de détruire une justice accessible, équitable, et gratuite pour tous.

Pour notre Conseil de prud'hommes de Bourges, dans sa configuration actuelle, il est composé de 50 conseillers, répartis entre 26 conseillers employeurs et 24 conseillers salariés, pour un effectif théorique de 62 membres.

Le Conseil de prud'hommes de Bourges a traité un volume globalement stable d'affaires au cours des trois dernières années

- 2022 : 299 affaires terminées (hors référé).
- 2023 : Une légère baisse à 249 affaires terminées (-16,7 % par rapport à 2022).
- 2024 : Une reprise avec 276 affaires (+10,8 % par rapport à 2023) 80 % de celle-ci terminées

Rajoutons pour 2024 aux affaires saisies au fond susceptibles d'appel - 62 Référés

Le taux d'appel au Conseil de prud'hommes de Bourges est resté constant autour de 33 % sur la période 2022-2024, bien en dessous de la moyenne nationale de 60,9 %.

La durée moyenne des affaires terminées au fond en 2024 est de 10,2 mois, ce qui reflète un délai de traitement relativement satisfaisant pour ce type de juridiction.

Le recours au juge départiteur, avec 10 affaires en attente et 5 décisions rendues en 2024, souligne que certaines affaires complexes nécessitent une attention particulière.

Notons que depuis le 1er juin 2024, nous avons entamé une étape majeure dans l'évolution de nos outils de travail avec la mise en place d'un nouveau logiciel national dénommé *PORTALIS*. Ce logiciel, conçu pour uniformiser et moderniser la gestion des affaires civiles dans toutes les juridictions, marque un tournant dans nos pratiques

En 2025, de nouvelles restrictions viendront encore limiter la composition des conseils : l'interdiction d'exercer après 75 ans et après cinq mandats consécutifs. Ces règles doivent rester une prérogative des organisations syndicales, et non une décision imposée par l'État.

La fusion des greffes avec les tribunaux judiciaires a aggravé les dysfonctionnements, provoquant des retards. Dans certains conseils, les audiences de référé, censées traiter les affaires urgentes, ne se tiennent qu'après plusieurs mois, voire pas du tout pendant les vacances judiciaires.

Ainsi, certains piliers de la justice, tels que la gratuité et l'égalité de tous, l'indépendance du juge et la publicité des décisions de justice, seraient fortement malmenés.

Nous devons enfin redonner aux prud'hommes leur rôle central dans la défense des droits des tra-

vailleurs et travailleuses. Le bureau de conciliation et d'orientation doit retrouver toute sa capacité d'action, et non se réduire à une chambre d'enregistrement.

Nous avons bien compris que les gouvernements successifs jouent l'économie budgétaire au détriment des justiciables.

Les conseils de prud'hommes ont été créés pour être la justice des travailleurs et travailleuses. Ils sont le fruit de décennies de combats syndicaux, de batailles menées pour que chacun et chacune ait droit à une justice impartiale, gratuite et accessible.

Aujourd'hui, ces acquis sont menacés. Nous pouvons les défendre, les préserver et les renforcer. Car c'est là l'essence même de notre engagement : être la voix de celles et ceux qui n'en ont pas.

Pour conclure, je souhaite adresser mes plus chaleureux remerciements à nos personnels de greffe pour leur engagement quotidien, leur professionnalisme et leur contribution indispensable à la mission de justice.

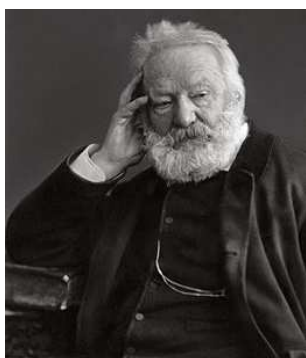
Cependant, nous devons exiger haut et fort, auprès de nos décideurs politiques, que les Conseils de prud'hommes bénéficient de moyens à la hauteur de leur rôle fondamental. Il est impératif de garantir de meilleures conditions pour rendre une justice efficace : une justice proche des justiciables, accessible, rendue par des juges dotés d'une véritable expertise des relations de travail.

C'est une question de justice. Une question d'humanité

Je vous remercie. Mr Le Président, je vous rends la parole.

** Secrétaire général du Syndicat de la Laiterie H. Triballat à Rians et membre de la direction de l'UD*

& La maxime du mois &



***LA GUERRE, C'EST LA GUERRE DES HOMMES ;
LA PAIX, C'EST LA GUERRE DES IDÉES.***

VICTOR HUGO